

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

**C A N A D A  
PROVINCE DE QUÉBEC  
COMTÉ DUPLESSIS**

**VILLE DE FERMONT**

À une séance ordinaire du Conseil de ville, tenue à la salle de l'Hôtel de ville, le mardi 13 juillet 2021, à 19 h 30;

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Son Honneur le Maire SUPPLÉANT,

Monsieur Daniel BERGERON,  
Monsieur Marco OUELLET,  
Monsieur Bernard DUPONT,  
Monsieur Danny BOUCHARD,  
Monsieur Shannon POWER.

ÉTAIENT ABSENTS :

Monsieur Martin ST-LAURENT,  
Madame Cindy VIGNOLA.

Monsieur Claude GAGNÉ, directeur général, est aussi présent.

**ORDRE DU JOUR**

- 1.- Résolution – adoption de l'ordre du jour;  
PÉRIODE DE QUESTIONS
- 2.- Résolution – adoption du procès-verbal;
- 3.- Résolution – adoption des comptes à payer;
- 4.- Résolution pour accepter le congé sans solde de madame Julie David;
- 5.- Résolution – Remplacement de la coordonnatrice aux activités culturelles et communautaires;
- 6.- Résolution pour accepter l'offre de service de Stantec pour une étude de faisabilité pour le site estival plage et baignade;
- 7.- Résolution pour accepter l'offre de service de Stantec pour la mise à niveau des plateaux sportifs de la municipalité;
- 8.- Résolution pour entériner l'octroi d'un mandat en ressources humaines à la firme Mallette;
- 9.- Résolution pour mandater le Carrefour du capital humain de l'Union des municipalités du Québec pour la révision de la structure des échelles salariales et avantages sociaux des employés cadres de la Ville de Fermont – Reportée;
- 10.- Résolution pour autoriser monsieur Germain Hovington à déposer une demande au Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE) et à signer tous les documents requis;
- 11.- Résolution pour adjuger la soumission pour la réalisation de travaux dans les sentiers des monts Severson;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

- 12.- Résolution pour adopter le deuxième projet de règlement numéro 469 amendant le règlement de zonage numéro 165 de façon à modifier la grille des usages et normes de la zone 01-014;
- 13.- Résolution pour adopter le règlement numéro 471 amendant le règlement numéro 304 relatif à la paix et l'ordre dans les endroits publics de façon à modifier l'article 8 – Reportée;
- 14.- Résolution pour adopter le règlement numéro 472 concernant la tarification des services dispensés par la Ville de Fermont et pour abroger les règlements numéros 444 et 439;
- 15.- Divers;
- Résolution pour adjuger un mandat de surveillance des travaux de construction des jeux d'eau;
- 16.- Divers;
- Résolution pour octroyer une aide financière au club de motoneige Les lagopèdes de Fermont;

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

- 17.- Résolution – fermeture de la séance.

**R21-07-01**

**RÉSOLUTION – ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ,

D'AMENDER l'ordre du jour proposé de cette séance ordinaire,

EN AJOUTANT au point affaires diverses les résolutions suivantes :

- Octroi d'un mandat à la firme Parallèle 54 pour la surveillance de construction de jeux d'eau;
- Octroi d'une aide financière au club de motoneige Les lagopèdes de Fermont;

EN RETIRANT :

- Le point # 9 – Résolution pour mandater le Carrefour du capital humain de l'Union des municipalités du Québec pour la révision de la structure des échelles salariales et avantages sociaux des employés cadres de la Ville de Fermont;
- Le point # 13 – Résolution pour adopter le règlement 471 amendant le règlement numéro 304 relatif à la paix et l'ordre dans les endroits publics de façon à modifier l'article 8;

D'ADOPTER l'ordre du jour de cette séance ordinaire, tel qu'amendé, en laissant le point affaires diverses ouvert;

**ADOPTÉE**

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

**R21-07-02**

**RÉSOLUTION – ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021 et en dispensent la lecture;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil adoptent le procès-verbal, le tout tel que déposé;

ADOPTÉE

**R21-07-03**

**RÉSOLUTION – ADOPTION DES COMPTES À PAYER**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des comptes à payer datée du 30 juin 2021, au montant de **5 872 423,96 \$**, soit approuvée et d'autoriser la trésorière à payer lesdits comptes à même les fonds de la Ville de Fermont;

ADOPTÉE

**CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDITS**

**NUMÉRO 07-21**

JE, SOUSSIGNÉE, certifie par la présente que des crédits budgétaires sont disponibles pour les dépenses et les engagements ci-après décrits et projetés par le Conseil de la susdite Municipalité (*Loi des cités et villes C-19*, art. 481 a).

Montant global des crédits requis pour les dépenses projetées :

▶ 5 872 423,96 \$

**Paiements internet : 3476 à 3506**

**438 536,01 \$**

**Paiements par chèque : 25498 à 25506; 25508 à 25551;  
25553 à 25645**

**4 658 779,56 \$**

**Paiements par Transphère : S10328 S10373**

**280 876,76 \$**

**Chèques de moins de 1 000 \$**

**34 036,34 \$**

**Chèques de plus de 1 000 \$**

**5 344 155,99 \$**

**5 378 192,33 \$**

**Dépôts de paies # 22 à 26**

**494 231,63 \$**

**GRAND TOTAL**

**5 872 423,96 \$**

---

Sandra Gagnon, trésorière

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

**R21-07-04                    RÉSOLUTION POUR ACCEPTER LE CONGÉ SANS SOLDE DE MADAME  
JULIE DAVID**

CONSIDÉRANT la demande écrite de madame Julie David reçue le 30 septembre 2020;

CONSIDÉRANT QUE la direction du Service des loisirs et de la culture est favorable au projet;

CONSIDÉRANT QUE Madame Julie David serait la seule employée pour cette période à se prévaloir d'un congé sans solde;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER le congé sans solde de Madame Julie David pour une durée approximative d'une année débutant à la fin du mois d'août 2021.

ADOPTÉE

**R21-07-05                    RÉSOLUTION – REMPLACEMENT DE LA COORDONNATRICE AUX  
ACTIVITÉS CULTURELLES ET COMMUNAUTAIRES**

CONSIDÉRANT le départ de la coordonnatrice aux activités culturelles et communautaires du Service des loisirs et de la culture en congé sans solde d'une période d'environ une année;

CONSIDÉRANT QU'il y a lieu d'assurer son remplacement;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance des recommandations de madame Marie-Pier Allard, directrice du Service des loisirs et de la culture, d'embaucher madame Emanuelle Garneau-Mignot pour occuper le poste;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Marco OUELLET

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ACCEPTER l'engagement de Madame Emanuelle Garneau-Mignot pour occuper le poste de coordonnatrice aux activités culturelles et communautaires du Service des loisirs et de la culture pour la durée du remplacement de l'actuelle coordonnatrice.

ADOPTÉE

**R21-07-06                    RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE STANTEC POUR  
UNE ÉTUDE DE FAISABILITÉ POUR LE SITE ESTIVAL PLAGE ET BAINNADE**

CONSIDÉRANT QUE le site de la plage est instable et qu'une problématique d'écoulement du sable vers le lac est présente et nécessite des travaux de stabilisation afin de rendre la baignade sécuritaire;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs options sont possibles pour remédier à la situation et que la Ville a besoin d'un avis professionnel pour prendre la meilleure décision;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QUE la compagnie Stantec possède une grande expertise dans le domaine;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de service de la compagnie Stantec au montant de 21 500 \$ taxes en sus et que les fonds soient pris à même le poste budgétaire  
22-701-41-419;

ADOPTÉE

**R21-07-07**

**RÉSOLUTION POUR ACCEPTER L'OFFRE DE SERVICE DE STANTEC POUR LA MISE À NIVEAU DES PLATEAUX SPORTIFS DE LA MUNICIPALITÉ**

CONSIDÉRANT QUE les terrains de tennis, la piste d'athlétisme ainsi que le terrain de soccer doivent subir une réfection majeure;

CONSIDÉRANT QUE l'entreprise Stantec possède une expertise dans le domaine;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les membres du Conseil acceptent l'offre de service de la compagnie Stantec au montant de 9 500 \$ taxes en sus et que les fonds soient pris à même le poste budgétaire  
22-701-50-419;

ADOPTÉE

**R21-07-08**

**RÉSOLUTION POUR ENTÉRINER L'OCTROI D'UN MANDAT EN RESSOURCES HUMAINES À LA FIRME MALLETTE**

CONSIDÉRANT le règlement 458 déléguant un pouvoir d'autorisation de dépenses au directeur général, notamment en matière de gestion de ressources humaines;

CONSIDÉRANT la nécessité d'octroyer un tel mandat à la firme Mallette et la recommandation du directeur général à cet effet;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ENTÉRINER l'octroi du mandat en ressources humaines à la firme Mallette tel que décrit à la proposition de services et honoraires professionnels datée du 5 juillet 2021;

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié;

D'AUTORISER ET MANDATER le directeur général à agir pour et au nom de la Ville aux fins des présentes.

ADOPTÉE

**R21-07-09**            **RÉSOLUTION POUR MANDATER LE CARREFOUR DU CAPITAL HUMAIN DE L'UNION DES MUNICIPALITÉS DU QUÉBEC POUR LA RÉVISION DE LA STRUCTURE DES ÉCHELLES SALARIALES ET AVANTAGES SOCIAUX DES EMPLOYÉS CADRES DE LA VILLE DE FERMONT – REPORTÉE**

**R21-07-10**            **RÉSOLUTION POUR AUTORISER MONSIEUR GERMAIN HOVINGTON À DÉPOSER UNE DEMANDE AU PROGRAMME DE SOUTIEN AUX INFRASTRUCTURES SPORTIVES ET RÉCRÉATIVES DE PETITE ENVERGURE (PSISRPE) ET À SIGNER TOUS LES DOCUMENTS REQUIS**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont désire déposer un projet pour l'aménagement d'un nouveau sentier d'hébertisme en plein air similaire à celui ayant déjà été érigé dans le parc Tarzan à Fermont;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Conseil ont pris connaissance de la demande de financement au PSISRPE;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la Ville de Fermont confirme son appui au projet;

QUE les membres du Conseil autorisent Monsieur Germain Hovington à effectuer les démarches nécessaires et à signer tous les documents requis pour la demande de financement au ***Programme de soutien aux infrastructures sportives et récréatives de petite envergure (PSISRPE)***;

QUE soit confirmé l'engagement de la Ville de Fermont à payer sa part des coûts admissibles au projet, soit 10 % du coût total du projet pour un montant n'excédant pas 30 000 \$ et à entretenir les modules de manière récurrente (coûts d'exploitation continue).

ADOPTÉE

**R21-07-11**            **RÉSOLUTION POUR ADJUGER LA SOUMISSION POUR LA RÉALISATION DE TRAVAUX DANS LES SENTIERS DES MONTS SEVERSON**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a demandé des soumissions, sur le système électronique d'appel d'offres (SEAO), pour la réalisation de travaux dans les sentiers des monts Severson à Fermont;

CONSIDÉRANT QUE suite à cette demande, la Ville de Fermont a reçu trois (3) soumissions, soit :

<b>Les Aménagements nordiques</b>	<b>450 702,00 \$ taxes incluses</b>
<b>Inter-Projets</b>	<b>864 049,00 \$ taxes incluses</b>
<b>Vallerex</b>	<b>443 803,50 \$ taxes incluses</b>

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

CONSIDÉRANT QU'UN des soumissionnaires n'était pas conforme au devis;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Fermont a reçu les subventions suivantes pour réaliser le projet :

<b>Financement du projet</b>		
<b>Source de financement</b>	<b>Type de financement</b>	<b>Montant</b>
Fonds de soutien au développement des communautés en santé de la MRC de Caniapiscau	Aide gouvernementale - subvention	42 799,76 \$
Fonds régions et ruralité – Soutien aux projets structurants de la MRC de Caniapiscau	Aide gouvernementale - subvention	31 960,86 \$
Fonds d'initiatives nordiques de la Société du Plan Nord	Aide gouvernementale - subvention	37 032,00 \$
Programme de soutien à la mise à niveau et à l'amélioration des sentiers et des sites de pratique d'activités de plein air	Aide gouvernementale - subvention	150 000,00 \$

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Bernard DUPONT

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADJUGER la soumission au plus bas soumissionnaire CONFORME, soit ***Les Aménagements nordiques au montant total de 450 702 \$, taxes incluses;***

QUE les fonds soient pris à même le poste budgétaire 22-701-50-721;

ADOPTÉE

**R21-07-12**

**RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE DEUXIÈME PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 469 AMENDANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NUMÉRO 165 DE FAÇON À MODIFIER LA GRILLE DES USAGES ET NORMES DE LA ZONE 01-014**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le Conseiller Marco OUELLET, à la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021;

CONSIDÉRANT QUE le premier projet de règlement a été déposé et adopté à la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021;

CONSIDÉRANT QU'UNE assemblée publique de consultation a été tenue le 30 juin à 16 h;

CONSIDÉRANT QUE suite à l'assemblée publique de consultation, aucune question ou commentaire n'a été porté à l'attention de la Ville de Fermont;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

D'ADOPTER le deuxième projet de règlement numéro 469 amendant le règlement de zonage numéro 165 de façon à modifier la grille des usages et normes de la zone 01-014;

ADOPTÉE

**R21-07-13            RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 471 AMENDANT LE RÈGLEMENT NUMÉRO 304 RELATIF À LA PAIX ET L'ORDRE DANS LES ENDROITS PUBLICS DE FAÇON À MODIFIER L'ARTICLE 8 – REPORTÉE**

**R21-07-14            RÉSOLUTION POUR ADOPTER LE RÈGLEMENT NUMÉRO 472 CONCERNANT LA TARIFICATION DES SERVICES DISPENSÉS PAR LA VILLE DE FERMONT ET POUR ABROGER LES RÈGLEMENTS NUMÉROS 444 et 439**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion a été donné par le Conseiller Shannon POWER et que le projet de règlement a été déposé, à la séance ordinaire tenue le 14 juin 2021;

CONSIDÉRANT QU'un avis public a été donné le 17 juin 2021;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADOPTER le règlement numéro 472 concernant la tarification des services dispensés par la Ville de Fermont et pour abroger les règlements numéros 444 et 439;

ADOPTÉE

**R21-07-15            RÉSOLUTION POUR ADJUGER UN MANDAT DE SURVEILLANCE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES JEUX D'EAU**

CONSIDÉRANT la résolution R21-06-04 du 14 juin 2021 adjugeant un contrat de construction de jeux d'eau;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu d'adjuger un contrat de surveillance des travaux à la firme de génie-conseil Parallèle 54;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Shannon POWER

APPUYÉ par le Conseiller Marco OUELLET

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'ADJUGER un contrat de surveillance des travaux de construction des jeux d'eau à la firme de génie-conseil Parallèle 54 au montant de 15 150 \$ plus taxes, tel que spécifié à l'offre de services et honoraires professionnels datée du 5 juillet 2021;

DE POURVOIR à cette dépense en l'affectant au poste budgétaire approprié;

DE MANDATER Monsieur Étienne Bergeron, coordonnateur de projets, et Monsieur Claude Gagné, directeur général, à agir pour et au nom de la Ville de Fermont aux fins des présentes.

ADOPTÉE



**Procès-verbal du Conseil de la  
Ville de Fermont**

**R21-07-16**

**RÉSOLUTION POUR OCTROYER UNE AIDE FINANCIÈRE AU CLUB DE  
MOTONEIGE LES LAGOPÈDES DE FERMONT**

CONSIDÉRANT le projet d'achat d'une gratte pour l'entretien des sentiers de motoneige et de ski de fond du club de motoneige Les lagopèdes de Fermont et la demande d'aide financière déposée à la Ville de Fermont;

CONSIDÉRANT que cet équipement est utile à l'offre de services aux citoyens;

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'OCTROYER une aide financière de 12 000 \$ au club de motoneige Les lagopèdes de Fermont pour le projet d'acquisition d'une gratte pour l'entretien de sentiers de motoneige et de ski de fond.

ADOPTÉE

**R21-07-17**

**RÉSOLUTION – FERMETURE DE LA SÉANCE**

IL EST PROPOSÉ par le Conseiller Danny BOUCHARD

APPUYÉ par le Conseiller Shannon POWER

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance soit levée à 20 h 07.

ADOPTÉE

---

MAIRE SUPPLÉANT

---

GREFFIER ADJOINT